

# la Feuille de chou de Vaudrey :

## Bonjour à tous

Voici notre nouvelle édition de la feuille de chou. Petit à petit, la vie reprend son cours normal. Après cette période si particulière, à la fois très agitée et très calme. Chacun profitera de ses congés d'été et prépare la rentrée en espérant que tout fonctionnera «comme avant». Sans être inquiet, nous devons rester vigilant ; sans être excessif, nous devons reprendre les activités qui nous permettent de se rencontrer, d'échanger....

Après les élections municipales du 15 mars dernier, après de longues semaines de confinement, le nouveau conseil municipal a pu siéger et a été installé le 26 mai 2020. Le maire et les adjoints ont été élus et installés dans leurs fonctions. Le conseil municipal a choisi de me reconduire dans mes fonctions. Je veux apporter mes remerciements aux Vaudriens et aux conseillers municipaux pour leur confiance. Vous trouverez dans les pages qui viennent la présentation de la répartition des fonctions au sein du conseil municipal. Ensemble, nous avons défini les domaines dans lesquels chacun pourra s'investir. La motivation est de mise pour tous.

Avant notre investiture de ce 24 mai 2020, nous avons dû faire face à cette situation de crise sanitaire : confinement, continuité des services puis reprise progressive. Nous avons eu à mettre en place les fermetures des bâtiments et lieux publics, des achats imprévus de masques, de gel hydro alcoolique et de protections diverses pour la population et le personnel municipal.

Puis, nous avons dû élaborer et mettre en place les protocoles sanitaires afin de permettre le redémarrage de l'école. Je tiens particulièrement à remercier toutes les personnes qui nous ont permis de gérer cette crise sanitaire. Ce fut parfois difficile mais chacun s'est investi pour le bien de tous.

Cette période a aussi vu s'installer une grande solidarité et une bienveillance envers les plus vulnérables. Je remercie tous ceux qui ont contribué à la gestion de cette situation dans la commune, de manière plus ou moins visible mais toujours efficace, de près ou de loin.

En attendant, je vous souhaite à tous un bel été et une rentrée sous le signe de l'optimisme.

À très bientôt.

Virginie PATE



# Les Actualités de la Commune

## 1. La rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> Septembre. Les élèves de maternelle feront la rentrée dans les actuels locaux de l'école de Vaudrey. Puis, ils déménageront en Janvier 2021 pour rejoindre le Groupe scolaire «La Loue», nom choisi par les élèves des écoles actuelles qui sont appelées à rejoindre le groupe. Les élèves du primaire commenceront eux l'année à l'école d'Ounans. Bonne rentrée à tous nos élèves.

## 2. La Carte Jeunes

Comme chaque année, la carte jeunes sera disponible en mairie à partir de début septembre. Nous vous rappelons qu'elle est offerte à tous les jeunes de la commune âgés de 6 à 20 ans.

## 3. Les travaux

Les travaux d'extension de la salle des fêtes démarrent. La salle sera donc indisponible jusqu'en Novembre. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux. Merci d'avance de votre compréhension.

## 4. L'entretien des cours d'eau

Le code de l'environnement prévoit que les berges et le lit mineur des cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains. La ripisylve<sup>1</sup> joue un rôle très important pour les milieux aquatiques. Il est donc nécessaire de conserver une végétation suffisante et de l'entretenir régulièrement. L'entretien de la ripisylve est à la charge du riverain. Selon l'article L. 215-14 du code de l'Environnement : « L'entretien régulier a pour objet de permettre l'écoulement naturel des eaux, maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre et contribuer à son bon état écologique par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non par élagage ou recépage<sup>2</sup> de la végétation des rives. Le riverain doit également assurer la bonne tenue des berges et préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.»

<sup>1</sup> Ripisylve : Végétation bordant les milieux aquatiques.

<sup>2</sup> Recépage : Tailler très court, près du sol un arbre ou un arbuste dans un but de rajeunissement ou de ramification.

# Élections et désignation mandat 2020-2026

Suite au renouvellement du conseil municipal en mars dernier, a eu lieu les élections du maire et des adjoints le 10 juin 2020.

Maire

Mme Virginie Pate

Premier adjoint

M. Laurent Schouwey

Délégation finances, cimetièrre et voirie

Deuxième adjoint

M. Martial Perrin

Délégation environnement, de la forêt et du fleurissement

Troisième adjoint

M. François-Xavier Lambert

Délégation bâtiment et logements

Désignation des représentants de syndicats intercommunaux, (SIVOS, SIDEC, SIVOM du Val D'Amour, SICTOM):

### Communauté de Communes du Val d'Amour :

Titulaires : Mme Virginie Pate / M. Laurent Schouwey

### SIVOS Ounans-Vaudrey :

Titulaires :

Mme Céline Charton  
Mme Corine Fèvre-Burdy  
M. Fabrice Comte  
M. François-Xavier Lambert

Suppléants :

Mme Virginie Pate  
Mme Aline Gauthier  
M. Laurent Schouwey  
M. Patrick Monneret

### SIVOM du Val d'Amour :

Titulaires : M. Laurent Schouwey / M. Patrick Monneret  
Suppléant : M. Philippe Fèvre-Burdy

### SICTOM de la zone de Dole :

Référent communal :

MME Aline Gauthier

### S.I.D.E.C :

Titulaire :

M. Patrice Juret

# ..... Que sont..... les commissions municipales et les **les comités** **consultatifs?**

L'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit la possibilité pour les conseils municipaux de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du conseil municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Elles sont constituées en règle générale pour la durée du mandat municipal mais peuvent être créées pour une durée limitée pour l'examen d'une question particulière. Leur rôle se limite à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Ces commissions municipales sont des commissions d'étude.

Les différentes commissions municipales sont ainsi indispensables à la bonne préparation des différents Conseils municipaux, et constituent une institution dans laquelle les élus peuvent débattre entre eux mais également avec les services administratifs, et examiner l'ensemble des sujets qui visent à la bonne gestion de la collectivité en adéquation avec les attentes des habitants de la commune. Au sein des commissions, les membres donnent ainsi un avis qui oriente les décisions votées lors du Conseil municipal.

## En résumé

Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Leur rôle n'est que consultatif ; elles n'ont donc pas de pouvoir de décision.

Une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration.

Les commissions ne sont pas publiques mais, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

Autrement dit, elles sont constituées principalement de conseillers municipaux mais des habitants de la commune peuvent y être associés ; on parle alors de comités consultatifs.

## Commissions communales obligatoires :

La commission d'appel d'offres qui se réunit lors des consultations d'entreprises ou de prestataires à partir d'un certain montant de travaux.

La commission communale des impôts directs (CCID) qui se réunit une fois par an pour examiner l'assiette imposable (impôts locaux) des constructions neuves et des bâtiments restaurés au cours de l'année N-1. 24 membres sont proposés et ce sont les services des impôts qui en choisissent 12.

La commission de contrôle qui examine les mouvements sur les listes électorales (inscriptions et radiations).

## Les Commissions communales et comités consultatifs créés à Vaudrey pour le mandat 2020-2026 :

**Comité Forêt et Environnement:**  
chargée du marquage du bois, du choix des coupes de bois et des travaux forestiers.

**Comité Fleurissement et Cadre de vie :**  
choix des fleurs, préparation et plantations, nettoyage, illuminations de Noël ...

**Comité Communication :**  
gestion et amélioration du site internet, rédaction du bulletin municipal, gestion de la banque de photos, création d'outil de communication avec les habitants....

**Comité Travaux:**  
évaluation des travaux à prévoir, suivi des chantiers en cours, proposition d'investissement ....concernant les bâtiments communaux, la voirie et l'éclairage public...

**Comité Jeunesse :**  
identifier les souhaits des jeunes ( 10-18 ans) en termes d'installations, d'activités sportives et/ou culturelles, qui pourraient être proposées, les intégrer dans la vie du village, en les faisant participer à des animations (fêtes communales par exemple).

**Commission Vie communale :**  
gérer l'action sociale, et l'animation des activités sociales (le repas des anciens par exemple), gérer les relations avec les associations du village, réfléchir aux usages des locaux communaux tels que la salle des fêtes.

# Foyer rural

L'évolution de la situation sanitaire permet d'être optimiste pour la remise en œuvre des activités du foyer rural. Nous vous retrouverons donc avec grand plaisir le 18 septembre pour l'assemblée générale, le 20 septembre pour la randonnée pédestre et les 3/4 octobre pour la fête patronale. Les travaux de la salle des fêtes ne devraient pas empêcher ces manifestations. Mais le 18 septembre est encore bien loin!! C'est pourquoi nous vous proposons des retrouvailles champêtres autour d'un barbecue le dimanche 23 août à midi. Le foyer s'occupe des achats de la viande et du dessert et apéritif vous sera offert. Les participants apportent l'accompagnement et leurs couverts.

Tarif: 5,00 €  
adulte et enfants plus de 12 ans

Gratuit  
pour les moins de 12 ans

Vous trouverez tous les détails et bulletin d'inscription début août dans votre boîte à lettres.

Information :

Section Yoga  
saison 2020/2021

Les cours de yoga reprendront sous la direction de Valérie le mardi 8 septembre 2020 à 19 heures.

Ils devraient être dispensés à la salle des fêtes de Montsous Vaudrey pendant la durée des travaux. Les informations complémentaires vous seront remises ultérieurement.

Contacts:

Président 06 81 51 30 18

Secrétaire marie-jose.mos@sfr.fr

## la tombe de Maximilien de Vaudrey

Les différentes alliances et naissances formèrent plusieurs branches de la maison de Vaudrey qui possédaient des droits sur les terres. Celle dont est issu Maximilien de Vaudrey est connue sous le nom de Mutigney qui s'éteignit en 1545 par la mort sans enfants de ce dernier. Maximilien de Vaudrey fut l'un des chambellans<sup>3</sup> de Charles Quint, Roi d'Espagne et Empereur Germanique (1519-1556).

■ Son mausolée, situé dans la chapelle de droite de l'église de Vaudrey, représente ce seigneur sous un portique avec son armure de guerre. ■ Son casque et ses gantelets sont à ses côtés. On lit dans l'épithaphe placée à ses pieds:

■ « Cy-gist mes-  
■ sire Maximilien de  
■ Vaudrey, en son vi-  
■ vant seigneur dudit  
■ lieu, la Chassagne,  
■ chamberland ordi-  
■ naire de l'empereur  
■ Charles Ve de ce nom  
■ qui trespassa le 25  
■ d'octobre XVe XLV. »



Ci-contre:  
Mausolée de Maximilien de Vaudrey, avant réfection.



Ci-contre:  
Emplacement et tombe (protégée) après dépose.

Cet ouvrage est classé aux Monuments Historiques depuis 1906, mais d'après un rapport de la DRAC et des Bâtiments de France, il se dégrade fortement.

Depuis l'année dernière (2019), le conseil municipal de Vaudrey, a donné son accord pour que ce monument soit restauré. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent contacter la mairie de Vaudrey, pour assister au travail du « restaurateur-tailleur de pierre » qui réhabilite ce cénotaphe<sup>4</sup>, qui reprend son œuvre au mois de septembre 2020.

■ 4 Cénotaphe :  
■ Tombeau élevé  
■ à la mémoire  
■ d'un mort  
■ et qui ne contient  
■ pas son corps.

3 Chambellan : Un chambellan ou chambrier (camerarius en latin) est un gentilhomme chargé du service de la chambre d'un monarque ou d'un prince, à la cour duquel il vit.

Sources : Notice historique de Vaudrey, Wikipedia ; les puissants seigneurs de Vaudrey, Anthony Soares, l'Hebdo 39. Crédit photos : Laure Pernot ; dictionnaire Larousse sur Internet.

■ Directrice de la publication

■ Virginie Pate,  
■ Maire de Vaudrey

■ Crédits photo

■ Jeanne Schouwey,  
■ Virginie Pate, Martial  
■ Perrin, Rémi Gauthier,  
■ Elvire Dégousée,  
■ Laure Pernot.

Conception graphique  
Guillaume André  
www.guillaume-andre.fr

Tirage à 200 exemplaires  
distribués par nos soins.

Rue du moulin 39380 Vaudrey  
commune-vaudrey@wanadoo.fr  
T. 23 84 81 52 34

# Le Centre Culturel et Sportif du Val d'Amour

Pour minimiser ces manques à gagner, nous avons avec l'aide

de notre comptable, effectué les démarches afin de bénéficier :

- des indemnités de travail partiel pour nos 3 salariés. Bénéficiant de cette disposition, nous avons choisi de maintenir leur salaire intégralement.

- du fond de solidarité pour compenser nos pertes de recettes de manifestations.

Lors de notre dernière réunion, nous avons décidé :

- de ne pas effectuer de remboursement partiel des cotisations 2019-2020 que certains avaient suggéré.

- de ne pas participer à la cagnote "SoutienTonClub" mise en place par la Fondation du Sport Français avec le soutien du ministère des sports car il nous semblait incongru de solliciter nos adhérents et sponsors en cette période particulière.

- de ne pas augmenter les cotisations des adhérents de l'ensemble des sections pour la saison 2020-2021 bien que certaines hausses avaient été prévues.

Comme je vous l'ai dit plus haut, les activités se sont arrêtées le 14 mars et avec elles les compétitions. Par conséquent, les judokas, les pongistes, les twirleuses et les footballeurs n'ont effectué aucun déplacement ni participé à aucune compétition depuis cette date. Toutefois il faut retenir que l'équipe de foot senior A a acquis le droit d'évoluer en Régionale 2 la saison prochaine. Niveau jamais atteint depuis 54 années d'existence du foot au sein du CCSVA. En effet, la fédération a décidé de retenir les classements au 14 mars pour valider les montées et descentes. Comme notre équipe était 1ère de son groupe R3 avec 12 victoires et 1 nul, elle a donc acquis le droit d'évoluer en R2 pour la saison 2020-2021. Félicitations aux joueurs et à leur entraîneur, Anthony ARNOULT, qui ne coachait cette équipe que depuis la reprise en août. Dommage qu'il ait été impossible de fêter ça.

À la reprise, en août ou septembre, suivant les sections, nous espérons que cette épidémie ne sera qu'un mauvais souvenir et que nos adhérents des saisons dernières retrouveront le chemin de leurs activités préférées et fassent connaître le CCSVA à de futurs adhérents.

L'ensemble des dirigeants et intervenants sont prêts à vous accueillir ou à accueillir vos enfants pour la saison 2020-2021.

Vous trouverez au dos de ce feuillet, les coordonnées des divers responsables de sections pour la saison 2020-2021.

N'hésitez pas à les contacter pour chaque activité proposée.

A ce jour, notre plaquette 2020-2021 n'est pas encore élaborée, néanmoins, vous pouvez retrouver celle de la saison dernière sur notre site internet :

<http://ccsva.e-monsite.com>

**Du fait de l'épidémie de Coronavirus, toutes les activités du CCSVA se sont arrêtées le 14 mars et chacun est resté confiné.**

Certaines activités ont repris partiellement, courant juin, avec beaucoup de contraintes. Il fallait élaborer un protocole de reprise pour chaque activité afin de respecter les consignes élaborées par le ministère des sports et les différentes fédérations sportives.

Le nombre de participants étant limité à chaque créneau horaire, les dirigeants de section se sont mués en conciliateurs afin d'expliquer aux adhérents les divers choix qu'ils ont dû faire.

Les manifestations prévues par les différentes sections ont aussi dû être annulées :

**9 mai :** buvette lors de l'étape du tour du jura cycliste à Mont sous Vaudrey

**15 et 16 mai :** représentations théâtrales

**13 juin :** tournoi de foot des entreprises

**20 juin :** gala de danse

**27 juin :** gala de twirling-bâton

**13 juillet :** buvette lors du bal de la fête nationale

## Sections

## Responsables

## Contacts

### Baby Gym

Anne-Sophie Monnot

T. 06 87 59 52 77

### Danse enfant et danse africaine

Anne Fondard

T. 06 82 83 09 34

### Football

Laurent Roy  
Sylvie Schouwey

T. 03 84 81 58 81  
T. 06 86 63 45 54

### Gym douce Gym tonique Pilates Step choré baguettes

Anne Fondard

T. 06 82 83 09 34

### JUDO

Philippe Larere

T. 03 84 82 39 76

### Marche randonnée

Isabelle Marlin  
Charline Gindre

T. 06 73 45 00 91  
T. 06 60 99 52 47

### Tennis de table

Laurent Cartaux

T. 06 62 09 67 73

### Théâtre

Denis Petitguyot  
Olivier Remy

T. 06 76 73 59 57  
T. 06 69 47 19 17

### Travail manuel

Véronique Piquet  
Chantal Drouhain

T. 06 63 17 35 56  
T. 06 43 39 89 07

### Twirling-bâton

Coralie David  
Catherine Appointaire

T. 06 85 29 26 81  
T. 06 08 71 92 79

